



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON

N° 197 - Avril 2021



Édito

Le mot de la Présidente

Dans les pays d'Afrique où nous intervenons, le secteur agricole emploie environ 60% de la population active et l'alimentation n'est malgré tout pas suffisante et encore moins variée pour tous.

Ici, mal de notre époque, mal du modernisme ou mal de notre culture occidentale nous sommes de moins en moins nombreux pour produire une alimentation saine et en quantité pour une population toujours plus méfiante à notre égard et avide de gages de qualité.

Pourtant ce printemps, privé de salon de l'agriculture, a amené les médias à parler du monde agricole... Et une fois n'est pas coutume, nous sommes plutôt présentés avec une image positive ; celle des travailleurs de la terre, producteurs d'une alimentation saine et durable, garants de l'entretien de nos paysages. On parle ici et là d'agriculture conventionnelle, biologique ou de conservation des sols... La sauvegarde de la biodiversité est mise en avant. Les circuits courts ont pris leur envol à l'occasion du 1^{er} confinement... Nous sommes enfin reconnus ! Ce nouveau regard sur l'agriculture française nous amène à faire le parallèle avec les pratiques agricoles en Afrique où l'agroécologie, promue par les Services Agricoles, est adoptée par un nombre croissant de producteurs, hommes et femmes.

La crise du COVID, dramatique pour l'économie, le quotidien, et la santé de nos concitoyens du monde aura au moins eu le mérite de ramener la société à ses fondamentaux. En tous cas, nous

avons tous été reconnus comme « essentiels » et ici ou ailleurs, quand l'activité s'est arrêtée, les paysans ont continué de produire !

Si une vraie évolution est en cours, force est de constater que le métier d'agriculteur en France reste majoritairement masculin. En Afrique, les femmes mènent les travaux des champs au même titre que les hommes et elles le font de front avec leurs activités ménagères ; le tout dans des conditions évidemment bien plus difficiles que les nôtres !

Le 8 mars dernier était la journée internationale des droits des femmes ; à travers ce bulletin, nous avons souhaité mettre en avant la place des femmes en agriculture dans les pays d'Afrique où nous intervenons.

Pour finir sur une note certes anecdotique, l'ACCIR est l'un des seuls, si ce n'est le seul, organisme agricole de notre région dont le Conseil d'Administration est composé d'autant d'hommes que de femmes ! Alors, Merci à Anne, Anne-Marie, Mildred, Monique, Sophie et Virginie pour votre implication ! Et j'en profite pour remercier chaleureusement Louise, notre animatrice pour son efficacité et son engagement sans faille. Bienvenue enfin à Patricia et Maryline, deux bénévoles qui ont récemment choisi de s'impliquer avec nous dans le développement agricole en Afrique.

Tous ensemble, Femmes et Hommes, poursuivons dans un esprit de solidarité !

Catherine Gimonnet,
Présidente

Table ronde « Leadership féminin : pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid19. Comment façonner un futur et une relance égalitaires à la suite de la pandémie ? »

Animation :

Pierre-Yves Ginet, co-rédacteur en chef de la revue « Femmes ici et ailleurs », membre du Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes de 2016 à 2019.

Intervenantes :

- Sylvie d'Algerre, conseillère régionale Région Grand Est
- Habibata Somtore, responsable du programme « Voix et Leadership des Femmes » d'Oxfam Burkina Faso
- Fanny Njattang, directrice de « LifeTime projects » au Cameroun
- Djariatou Oudei, présidente du Rejepat Région Centrale (Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo Région Centrale)

Le 8 mars dernier, GESCOD et la Région Grand Est ont organisé cette table ronde à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

Pierre-Yves Ginet, lors de son introduction, fait un état des lieux des inégalités entre les sexes basé sur des études récentes. L'écart de revenus entre les hommes et les femmes ampute la richesse de nos pays de 160 000 milliards de dollars par an. Selon les estimations, le monde serait 20% plus riche si l'égalité était réelle. Les disparités entre hommes et femmes coutent 6% du PIB des pays d'Afrique Subsaharienne chaque année. Au niveau foncier, 20% des terres agricoles du monde appartiennent à des femmes.

Pendant la crise sanitaire, les femmes ont été et sont toujours les plus touchées par les conséquences de la pandémie. En effet, 41% des femmes travaillent dans les secteurs les plus touchés par la crise. En Afrique, cela concerne notamment celles qui travaillent dans le secteur informel comme les petits commerces et qui ont fait face à 60% de perte de revenus.

La pandémie accroît la charge qui pèse sur les femmes tant dans leur vie privée que professionnelle.

Dans l'ensemble, **toutes les études s'accordent à dire que la pandémie va causer un appauvrissement des femmes et creuser les inégalités.**

Aujourd'hui, revenir « à la normale » n'est pas envisageable pour les ONG, les inégalités n'ayant rien de normal ni d'acceptable. Atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes serait l'une des solutions les plus efficaces aux maux du monde à venir.

Sylvie d'Algerre a créé un réseau d'élues locales pour aider les femmes à prendre leur place dans les instances publiques. Elle rappelle une citation de Simone de Beauvoir qui prend tout son sens à l'heure actuelle : « **N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question.** ».

Selon Fanny Njattang, au Cameroun, beaucoup de femmes travaillent dans le commerce informel notamment sur les marchés. Or lorsque ceux-ci ont été fermés à 18h, elles ont eu moins de clients et cela a eu un impact important sur leurs revenus et donc ceux de leurs familles. Elles ont également constaté d'importantes pertes sur les produits périssables comme les légumes. Pourtant, elles ont dû assumer plus de dépenses qu'en temps normal car les prix de certaines denrées alimentaires ont flambé. Les parents d'enfants scolarisés ont dû leur fournir des masques et du gel hydroalcoolique. Ces sommes, d'autant plus importantes pour les familles nombreuses, ont provoqué de réels problèmes de rations alimentaires pour de nombreux foyers.

Djariatou Oudei témoigne des impacts de la crise pour les femmes togolaises du milieu agricole : activités freinées, ventes en baisse, difficultés d'accès aux intrants agricoles, manque de semence de qualité... Ces problèmes ont provoqué une baisse de pouvoir d'achat pour les femmes similaire à celle évoquée par Fanny Njattang. Sur le plan personnel, elles font face à d'autres

contraintes comme le manque d'accès aux soins notamment obstétricaux en raison de la fermeture des centres de santé ou encore comme en France, l'augmentation des violences conjugales.

Habibata Somtore constate même une accélération des pratiques néfastes et un retour à des traditions qui étaient de moins en moins pratiquées comme le mariage forcé et l'excision. Les jeunes filles dont la scolarité a été interrompue lors de la fermeture des écoles ne sont pas toutes revenues à la réouverture, certaines par choix d'autres non. Cela est dû notamment au manque d'argent pour faire vivre les familles et au manque de contrôle pendant le confinement, ces pratiques étant habituellement surveillées par les écoles et les centres de santé.

Un enjeu majeur est également le manque de représentation des femmes dans les organes décisionnaires, que ce soit dans les organismes agricoles ou les instances publiques. Face à l'interdiction de se regrouper, les réunions se font en ligne. Pouvoir y assister implique d'avoir accès à l'électricité, à du matériel informatique et à une connexion suffisante. Autant de barrières qui forcent à l'isolement en particulier pour les femmes des zones rurales. Lorsque les rencontres sont maintenues en présentiel, le nombre de personnes pouvant se réunir est réduit. S'il y a un choix à faire, ce sont souvent les hommes qui se rendent en priorité aux rencontres. La participation des femmes sur l'espace

public a donc été réduite par la crise sanitaire en particulier à l'échelle locale.

Selon Fanny Njattang, les femmes qui ont pour coutume de se retrouver dans les tontines, lors de cérémonies ou d'événements publics pour échanger sur leurs difficultés et s'entraider, souffrent cruellement du manque de lien social. Elles ont aussi la charge totale des enfants non-scolarisés.

Autrement dit, il est impératif dans les mois et les années à venir, d'être particulièrement attentif à la place et à la participation des femmes dans les projets notamment de développement agricole. Les efforts sont à poursuivre sur des thématiques comme l'accès au foncier, l'accès aux prêts, la connaissance de leurs droits pour faire avancer le leadership féminin qui malheureusement n'a pas évolué dans le bon sens pendant la crise sanitaire.

Habibata Somtore rappelle qu'au Burkina Faso le gouvernement prend des mesures intéressantes : lorsqu'un aménagement de la terre est effectué, 30% de cette terre doit revenir à des femmes. C'est un exemple de bonne pratique qu'il conviendrait d'étendre à d'autres pays pour tendre vers l'égalité des genres.

L'intégralité des discussions est à retrouver sur la chaîne YouTube de GESCOD.

Louise LACUISSE-COLLARD,
Coordinatrice



Les femmes membres de coopératives au Burkina Faso : Savoir fédérer autour d'une vision commune et se donner les moyens de réussir

Les femmes sont très impliquées dans les coopératives agricoles soutenues par l'Accir notamment au Burkina. Voici quelques témoignages mettant en avant leur détermination à travailler ensemble et à vivre décemment de leur métier.

Bamogo Sommalgré, productrice de niébé, membre de la scoop de Dablo



« Je suis mariée depuis 25 ans, j'ai 7 enfants. Ils vont tous à l'école. Je paie les frais de scolarité. On avait besoin de personnes alphabétisées dans le groupement. Nous sommes

une dizaine de membres à avoir été retenues pour suivre une formation d'alphabétisation. Au cours de notre formation de 2 mois, certaines ont décidé d'abandonner car elles ne voyaient pas ce que cela leur rapporterait. Finalement, elles ont toutes abandonné, sauf moi. Aujourd'hui je suis alphabétisée. En plus, l'agriculture ne m'épuise plus. J'ai suivi une formation à l'utilisation du compost. Maintenant je sais qu'on n'est pas obligé de cultiver de grandes superficies pour avoir un bon rendement. Tout ça grâce à l'alphabétisation. »

Narolbosome, ancienne présidente de groupement et membre de la scoop de Pissila

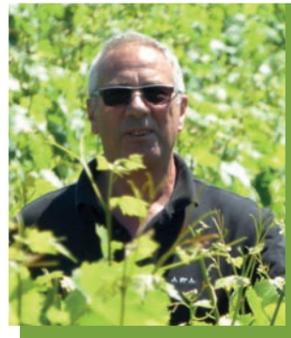


« Je suis productrice relais. J'ai 6 enfants. Je suis mariée depuis 40 ans. Je produis le niébé sur 0,75 ha, le mil sur 1 ha et des arachides sur 0,25 ha. J'ai cédé la présidence à quelqu'un d'autre maintenant. Il ne faut pas être président à

vie. Alors, au bout de 7 à 8 ans à la tête, j'ai dit qu'il était temps d'alternar. Je ne suis plus présidente mais je suis toujours membre du groupement. C'est grâce aux cours d'alphabétisation que nous avons su qu'il faut un document de création de groupement. Quelqu'un nous a appris comment faire une demande de récépissé et nous a aidés à l'obtenir. Des personnes nous ont tendu la main, maintenant c'est à nous d'aider les autres. Travailler ensemble nous est

bénéfique à tous. Si nous n'arrivions pas à faire de bons rendements, qu'aujourd'hui nous y arrivons et que d'autres apprennent avec nous, les frais de scolarité des enfants seront honorés de même que les besoins quotidiens du foyer. » Ces témoignages ont été recueillis par notre partenaire Fert. Nous les avons résumés pour les besoins de ce bulletin. Vous pouvez les retrouver en vidéo dans leur intégralité sur le site www.fert.fr dans l'onglet « ressources > vidéothèque ».

Jean-Pascal Jarry, ancien Président de la coopérative d'Esternay



« Je suis parti avec Jean-Louis Garnotel en septembre 2018 au Burkina Faso dans le cadre d'une mission organisée par l'ACCIR. L'objectif principal de notre venue était la promotion de la coopération pour les producteurs de niébé dans

la région de Kaya. J'ai donc rencontré plusieurs coopératives et ai été tout particulièrement marqué par la visite commentée du test niébé à Dablo réalisé par un groupement de productrices. Ces femmes dont la priorité est de nourrir la famille, se sont montrées particulièrement intéressées, partie prenante, posant des questions ; on sentait bien là qu'elles avaient à cœur d'améliorer leurs productions et leur organisation. Leur niveau de connaissance m'a réellement impressionné, et elles sont notamment très au point sur leurs comptes. »

Elles prennent aussi leur rôle à cœur au sein du groupement, et s'investissent énormément. On sent par ailleurs une réelle solidarité entre elles ! Un autre point m'a vraiment marqué : ces femmes arrivaient toutes à pied, comme venues de nulle part et étaient vraiment très bien habillées pour l'occasion. En tant qu'ancien Président de Coopérative, je reste persuadé que les personnes qui ont une motivation commune sont la base de toute réussite. »

Agricultrices rwandaises

L'ACCIR, au travers des projets qu'elle soutient au Sud et des activités qu'elle conduit dans notre région, a largement montré son engagement pour améliorer les conditions de vie des agricultrices africaines avec lesquelles nous travaillons. C'est le cas au Rwanda où le projet d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, lancé en 2020 dans le Secteur de Kitabi, affiche une forte implication des femmes dans les activités de formation et de production.



La situation de ces agricultrices est en effet souvent difficile. Après le Génocide des Tutsis qui a vu mourir, en 1994, plus d'un million de personnes, dont un grand nombre d'hommes, les femmes ont été amenées à prendre beaucoup de responsabilités au sein des ménages et de la société comme c'est souvent le cas dans les situations de guerre et d'après-guerre. Depuis cette période tragique, l'Etat rwandais a fortement œuvré pour que les droits des femmes soient reconnus. La Constitution de 2003, souligne ces droits et institue des quotas quant à leur présence dans les instances de décisions.

Aujourd'hui, 56% des sièges du Parlement national, record mondial, et 47% des ministères sont détenus par des femmes. L'adoption de lois non-discriminatoires est de règle et, c'est nouveau, les femmes peuvent maintenant hériter des terres familiales. A des niveaux locaux et nationaux, les femmes sont de mieux en mieux organisées et représentées. Certaines coopératives sont à la pointe du progrès et leurs adhérentes peuvent par exemple consulter les prévisions météo ou les prix des produits agricoles sur la plateforme pour smartphones « [Buy from women](#) » vulgarisée par ONU Femmes. D'autres ont mis en place des sites de vente en ligne de paniers de fruits et légumes pour les consommateurs de Kigali, la capitale.

Tout cela est très positif et donne de l'espoir. Il ne faut cependant pas perdre de vue que la situation de la majorité des jeunes filles et des femmes en milieu rural, reste peu enviable. Beaucoup d'entre elles sont en effet confrontées, plus que les hommes, à une situation de pauvreté et aux inégalités de genre encore très prégnantes. Dans certaines régions, comme c'est le cas à Kitabi, la malnutrition touche un grand nombre de personnes, parmi lesquelles les filles et les femmes sont majoritaires.

Le projet soutenu par l'ACCIR et conduit par ARDI (Association Rwandaise pour la promotion du Développement Intégré) à Kitabi, un des secteurs les plus pauvres du pays, a ainsi pris en compte cette situation et mis l'accent sur la formation agricole et nutritionnelle des femmes, sur leur autonomisation au travers de petits élevages et sur une amélioration de leur situation nutritionnelle grâce à la mise en place de jardins potagers et la production de concentrés protéiques végétaux. Aujourd'hui, 15 mois après le lancement du projet, force est de constater, auprès des femmes concernées par le projet, leur grand intérêt pour les activités conduites et leur forte motivation pour continuer sur cette voie !

Jean-François GASCON,
Secrétaire général

Aide aux déplacés membres des coopératives de Dablo, Pensa et Pissila au Burkina Faso

Du fait des attaques terroristes répétées dans la partie nord de la province du Sanmatenga, et de la forte insécurité qui en résulte, un certain nombre de personnes ont quitté leurs villages pour se réfugier dans les zones urbaines de la région, plus sûres. Ce sont au total 337 membres des coopératives de Dablo, Pensa et Pissila, partenaires de l'Accir et du projet niébé, qui ont quitté leurs villages en 2020, avec leur famille, et qui n'ont pu cultiver leurs terres ni produire de quoi nourrir leur famille.

Ces « déplacés » ont souhaité reprendre des activités à caractère agricole dans les zones où ils se sont réfugiés, mais ils manquaient de moyens pour le faire. Le projet niébé, au sein duquel Fert et Accir sont partenaires des organisations de producteurs et productrices de niébé, a décidé en 2020 d'apporter un appui aux déplacés.

Cet appui a été organisé en lien étroit avec les trois coopératives de Dablo, Pensa et Pissila. Celles-ci ont voulu que l'aide soit destinée à des actions pérennes, à même de permettre aux producteurs de se prendre en charge, sous la forme de micro-projets dans les domaines de l'élevage, du maraîchage et de la petite transformation.

Les coopératives et leurs dirigeants se sont fortement impliqués dans le choix des équipements nécessaires, les offres des fournisseurs, les conditions d'achat, de livraison et de répartition des équipements.

L'aide apportée aux déplacés du Sanmatenga, d'un montant de 47000 €, a été prise en charge par Fert, l'Union Européenne, l'AFD, la coopération monégasque et l'Accir. Notre participation étant de 5000 €. Ce sont au total 257 déplacés qui ont bénéficié des aides, dont une majorité de femmes comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous.



Cette aide aux déplacés a été conduite en concertation avec les Mairies et les services administratifs et sociaux de la région. Ceux-ci ont apprécié l'action de Fert et de ses partenaires, notamment l'Accir, présente au Sanmatenga depuis de nombreuses années, au profit des producteurs.

Les représentants de Fert, lors d'une mission sur place, ont pu rencontrer les membres des coopératives déplacés, échanger avec eux sur la contribution des aides à l'amélioration de leurs conditions de vie et recueillir leurs témoignages.

Aujourd'hui, la sécurité s'étant quelque peu améliorée, un certain nombre de déplacés ont pu retourner dans leur village, mais la situation reste fragile.

Jean-Louis Garnotel.

Coopératives	Nombre de bénéficiaires par type d'activités									Total
	Elevage			Maraîchage			Petite transformation			
	H ⁽¹⁾	F ⁽¹⁾	Total	H	F	Total	H	F	Total	
Dablo	13	15	28	0	14	14	0	11	11	53
Pensa	3	17	20	10	10	20	0	15	15	55
Pissila	21	47	68	4	34	38	0	43	43	149
Total des bénéficiaires			116			72			69	257

⁽¹⁾ H : Hommes ; F : Femmes

Expérience de végétalisation des « zipellés » à GOEMA

Dans la région Centre du Burkina Faso où se trouve l'Association Tenkeega de GOEMA que nous soutenons depuis un peu plus de 10 ans, les superficies de sols dégradés et dénudés (Zippelés en langue locale) sont importantes. Et la pression démographique (naturelle ou par déplacement de populations) empêche la régénération naturelle des sols dans le temps et dans l'espace.

Le bocage sahélien mis au point par Henri GIRARD et déployé dans plusieurs périmètres de 60 à 130 ha autour de Fermes pilotes comme celle de GOEMA a pour objet justement la restauration/régénération des sols au Burkina. Ce concept est très complet : mise en défens de la totalité du périmètre, création de diguettes autour des parcelles, plantation de haies vives et arbres de haut jet, mise en œuvre du zaï,... Les résultats sont probants et pérennes mais nécessitent un financement conséquent et du temps pour la mise en œuvre.

Aussi, en 2020, la Ferme pilote de GOEMA a voulu mener une expérience de végétalisation en appliquant la seule technique du zaï avec comme objectif de restaurer des sols de zipellés dès la 1^{ère} année. L'expérience a consisté à choisir 10 zippelés appartenant à 10 agriculteurs. Le principe a été que les agriculteurs creusent les trous de zaï dans leurs champs dès le mois d'avril. Le zaï manuel est une technique qui consiste à creuser à l'aide de pioche ou de daba, des cuvettes de 20 à 40 cm de diamètre et de 10 à 15 cm de profondeur. La terre excavée est rejetée en croissant vers l'aval de la cuvette, pour retenir les eaux de ruissellement. Une poignée de compost (300 g) est ensuite dépo-

sée dans la cuvette. Pour cette expérimentation 2020, des sacs de compost du commerce et des outils neufs ont été offerts (financement ACCIR) par la Ferme pilote. La mise en place du compost a été faite en présence des animateurs de la ferme pour s'assurer du dosage dans chaque trou et les semis ont été faits dès les premières pluies. Le sorgho, parfois associé à du niébé, s'est très bien développé ! Si bien que des centaines d'agriculteurs venus de plusieurs villages ont visité ces champs afin de s'en inspirer. Les récoltes ont été faites en novembre. Seuls les épis ont été récoltés ; les feuilles et tiges restant sur place afin de nourrir le bétail lors d'un pâturage rationnel en saison sèche et d'enrichir le sol.

Des mesures de rendement ont été faites et en moyenne près de 18 q/ha ont été enregistrés. Certes, la campagne agricole 2020 a été favorisée par des pluies régulières mais dans ces zipellés, sans zaï ni compost le rendement aurait tout simplement été nul !

Cette première expérience réussie sera reconduite cette année. En tous cas, cela ne démontre-t-il pas que, tant qu'il y a de la pluie, la terre d'Afrique subsaharienne peut encore nourrir des hommes pour peu qu'on aide un peu les sols à reprendre vie ?

Claude Mauprivez,
Responsable de la commission Goema



Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Email _____

Je verse une cotisation annuelle : 30 €
 Je verse un don annuel d'un montant de :
Chèque à libeller à l'ordre de l'ACCIR



Pourquoi ont-elles choisi de s'engager à l'Accir ?

Pour ce bulletin, nous avons choisi de mettre les femmes à l'honneur y compris les bénévoles de notre conseil d'administration. Voici les témoignages de trois d'entre elles à propos de leur engagement à l'Accir.

Monique Janson



En 1976 mes parents agriculteurs qui cotisent à l'ACCIR accueillent un travailleur d'origine malienne pendant 6 mois. Il fait partie d'un projet avec 13 autres Africains ve-

nus travailler en France et qui désirent retourner s'installer dans leur pays d'origine. Gros projet qui concerne beaucoup d'adhérents et que l'ACCIR accepte d'accompagner. Cette année-là, je pars pour 3 ans comme volontaire dans un village au sud du Sénégal. L'ACCIR travaille aussi avec les MFR (Maisons Familiales RURALES) du Sénégal. A mon retour, j'ai cotisé à l'association. J'ai apprécié le dynamisme des responsables, les rencontres, le travail des commissions qui suivent les projets par pays et qui nous permettent de faire plus ample connaissance avec le pays et ses habitants. C'est une ouverture intéressante. Pour moi, c'est le cas du Mali et du Sénégal. Un point fort aussi : l'accueil des partenaires dans les familles, les échanges et les visites des membres de l'ACCIR chez les partenaires des projets.

Conclusion : l'Accir c'est écouter et s'adapter..!

Anne-Marie Warzée



En 1997, j'ai découvert les Maisons familiales du Sénégal grâce à un voyage découverte organisé par Marie Madeleine (animatrice de l'ACCIR) et Isabelle Ferté, alors adm-

ministratrice. J'y ai rencontré des monitrices formées par Marie Madeleine, des femmes gaies, mais au caractère bien trempé, engagées dans les villages, formant des femmes à l'embouche ovine, au petit commerce, à l'épargne ; elles organisaient des sessions d'alphabétisation, de formation à la gestion de leurs activités. Elles m'ont donné envie d'intégrer la commission Sénégal dont je suis devenue la responsable, j'ai ensuite rejoint le conseil d'administration ; les échanges avec nos partenaires ici et au Sud sont une inépuisable source d'enrichissement.

Virginie Carlu



Je suis à l'Accir depuis la reprise de l'exploitation de mes parents en 2004. J'ai intégré la commission niébé avec un projet au Burkina à ses pré-

mices et j'en suis actuellement la responsable.

Mon histoire avec le peuple Africain a débuté après mes études où je suis partie en tant que volontaire du progrès à l'AFVP pendant 2 ans aux Comores. J'ai été « piquée » et totalement passionnée par ce grand pays Africain dès que j'ai posé le pied à terre de ce continent et c'était justement au Burkina Faso. Je ne pouvais pas rester insensible à ce qu'il s'y passait, je voulais laisser une trace et échanger avec le monde agricole. L'Accir répondait à mes attentes : travailler en lien direct avec les paysans de ce pays avec une approche humaine et échanger sur nos pratiques, l'aspect financier n'étant pour moi qu'un accompagnement et non une fin en soi.

Le mot de la fin en tant que femme. Lors d'une mission en 2017, j'ai assisté à une réunion de femmes paysannes et j'ai été fortement marquée par cet échange qui s'est installé entre nous. Elles voulaient connaître la place de la femme sur nos exploitations en France et nous, inversement, cherchions à mieux comprendre leur statut. Une complicité et des regards échangés ont rendu ce moment fort.

Agenda

LE PRINTEMPS DE LA SOLIDARITÉ

Le Collectif Cités en Champagne pour la Solidarité Internationale qui avait dû annuler la tenue du Festisol à l'automne dernier en raison de la crise sanitaire organise un week-end « **Printemps de la solidarité** ». **Les 12 et 13 juin prochains à l'abbaye de Vinetz à Châlons-en-Champagne**, les associations membres, dont l'Accir, se réuniront autour du thème « la solidarité en temps de crise ». Le programme détaillé composé de conférences, projections de films et autres animations sera bientôt disponible.